**PROCES-VERBAL DE L’ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**DU LUNDI 3 JUIN 2019**

Les membres de l'association se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation écrite faite par le bureau, le lundi 3 juin 2019 **à 18 heures** dans la salle des actions éducatives de l’OPS.

L’assemblée est présidée par M. Martin MEYER, président, assisté de Mme Fabienne MASSON, secrétaire.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents en leurs noms et/ou aux noms de ceux des adhérents ayant établi un pouvoir.

Ladite feuille de présence permet de constater que 46 membres de l'association ayant acquitté leur cotisation pour la saison 2018/19 sont présents et 79 représentés par des pouvoirs réguliers, soit au total 125 personnes.

L’assemblée peut donc valablement délibérer sur l’ordre du jour suivant, fixé dans la convocation :

1. Approbation du procès-verbal de l’assemblée générale du 16 octobre 2018.
2. Rapport d’activité du président pour la saison 2018/2019 (Martin MEYER).
3. Rapport et compte-rendu du trésorier pour l’exercice 2018 (Giusi PAJARDI).
4. Décharge au bureau.

5) Fixation des cotisations pour la saison 2019/2020.

6) Calendrier prévisionnel des activités pour la saison 2019/2020.

7) Questions diverses.

**Allocution de bienvenue :**

M. Martin MEYER, président de l'association, ouvre la séance et remercie les membres présents de leur participation à l'Assemblée Générale.

Il transmet à l’assemblée le message de sympathie de Marko LETONJA, directeur musical, qui regrette de ne pouvoir être présent en raison de ses engagements et les excuses de Mme Marie LINDEN, directrice générale de l’OPS.

1) Approbation du procès-verbal de l’Assemblée Générale Ordinaire du 16 octobre 2018 :

Le procès-verbal de l’Assemblée Générale Ordinaire du 16 octobre 2018, consultable sur le site internet de l’association (www.euterpe-ops.fr), est adopté à l'unanimité.

**2) Rapport d’activité du président pour la saison 2018/2019 :**

Le président donne lecture de son rapport moral pour l'exercice écoulé (document annexé au présent procès-verbal).

**3) Rapport et compte-rendu de la trésorière pour l’année 2018 :**

Mme Giusi PAJARDI, trésorière, donne lecture de son rapport sur les comptes de l’exercice clos le 31 décembre 2018 (document annexé au présent procès-verbal) ainsi que du rapport de Mme Chantal PINON, vérificateur aux comptes, daté du 29 mai 2019, qui indique que les comptes présentés sont réguliers et sincères.

La discussion sur ces deux rapports est déclarée ouverte. A l’issue de la discussion, le rapport d’activité et celui de la trésorière sont approuvés à l’unanimité.

**4) Décharge au bureau :**

Le président soumet alors au vote de l'Assemblée la résolution suivante :

"*L’Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport moral du président et le rapport financier du trésorier, approuve ces rapports et donne quitus au bureau pour sa gestion de l'exercice 2018*".

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**5) Fixation des cotisations pour la saison 2019/2020 et 2020/21 :**

Les cotisations annuelles sont fixées à

* 45 € pour les membres adhérents ; - 65 € pour l'adhésion couple;
- 10 € pour les étudiants.

L’assemblée reconduit ces taux pour la saison 2019/2020.

Pour la saison 2020/21, elle fixe d’ores et déjà les cotisations annuelles à

- 50 € pour les membres adhérents ; - 70 € pour l'adhésion couple;
- 10 € pour les étudiants.

Rappelons qu’est fiscalement déductible tout don dépassant ces montants; un formulaire Cerfa est délivré.

**6) Calendrier prévisionnel des activités pour la saison 2019/2020 :**

Le président donne connaissance à l’Assemblée des activités projetées pour la saison 2019/2020 (répétitions ouvertes aux adhérents, rencontres avec des artistes, excursions ou voyages, activités diverses).

Le concert de présentation de la saison donné le 16 mai 2019 a permis à tous les publics et notamment aux adhérents d’Euterpe, auxquels des places avaient été spécialement réservées, de prendre connaissance dans tous ses détails (concerts symphoniques et musique de chambre) de la saison 2019/20 de l’OPS.

**7) Divers :**

Diverses questions sont abordées en fin de réunion à la demande de l’assemblée, notamment à propos des modalités du soutien apporté par Euterpe à l’OPS (financement de transports scolaires, participation financière au *Marathon Beethoven* du 31 mai 2020, acquisition d’une cloche). La réouverture du Palais des Fêtes au mois de janvier 2020 est également évoquée.

\*\*\*

L’ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée à 19h30 et convie les participants à l'assemblée à prendre le verre de l’amitié.

Fait à Strasbourg, le 3 juin 2019.
le président : la secrétaire :

signé : Martin MEYER signé : Fabienne MASSON

**Annexes :**

* circulaire portant convocation de l'assemblée générale ordinaire
* rapport d’activité du président pour la saison 2018/2019
* comptes de l'exercice 2019.